

## **MON DISCOURS LORS DE LA CEREMONIE DE VALIDATION DU PLAN D'ACTION NATIONAL CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS**

Je suis heureuse de vous retrouver cet après-midi, pour la cérémonie de validation du Plan d'Action National de lutte, contre la traite et les pires formes du travail des enfants.

Le 15 février dernier, nous nous rencontrions dans cette même salle, pour la cérémonie officielle de lancement du Comité National de Surveillance, que j'ai l'honneur de présider.

Aujourd'hui, après six semaines seulement, nous nous retrouvons pour la validation du Plan d'Action National, qui vise à réduire de manière significative les pires formes du travail des enfants d'ici à 2014.

Mesdames et messieurs,

A travers le Comité Interministériel et la création du Comité National de Surveillance, le Gouvernement Ivoirien, a affiché sa détermination à faire disparaître ce fléau et s'est donné les moyens d'une riposte efficace.

Monsieur le ministre d'Etat, Monsieur Gilbert Kafana KONE Président du Comité Interministériel;

Madame la Ministre, Madame Raymonde COFFIE, Vice-présidente du Comité Interministériel ;

Mesdames et messieurs les membres du Comité Interministériel et du Comité National de Surveillance,

Je voudrais vous féliciter pour le remarquable travail abattu, qui a abouti à l'élaboration de ce Plan d'Action National.

En effet, les deux Comités se sont réunis à maintes reprises, de longues heures durant, et ont fait preuve de professionnalisme et d'expertise, afin de produire ce document de référence, qui orientera l'action de la Côte d'Ivoire contre la traite des enfants.

A nos partenaires, à savoir les ONG, nationales et internationales, je voudrais adresser mes remerciements tout particuliers pour leur disponibilité et leur précieuse contribution à l'élaboration de ce Plan National.

Cette approche participative, augure de la bonne mise en œuvre des axes stratégiques, piliers de ce Plan d'Action National et qui sont :

- La prévention ;
- La protection ;

- La poursuite et la répression
- et enfin l'évaluation des activités.

Mesdames et messieurs,

C'est avec une grande fierté, que le Comité National de Surveillance, conformément à sa mission de suivre et d'évaluer les actions du Gouvernement en matière de lutte contre le travail des enfants a le plaisir de valider ce jour, le Plan d'Action National 2012-2014 contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Chers invités,

La question du travail des enfants en Côte d'Ivoire, interpelle chacun de nous, et nous invite tous, à nous approprier ce Plan d'Action National.

- Parents ;
- Autorités administratives et coutumières ;
- Forces de défense et de sécurité ;
- Professionnels du Droit et du travail ;
- Exportateurs et exploitants ;
- Leaders d'opinion et hommes de média ;
- Ainsi que les planteurs, les communautés rurales et tous ceux qui sont susceptibles de faire infléchir le phénomène de la traite des enfants, sans oublier les enfants eux-mêmes.

Nous devons tous, nous impliquer dans la mise œuvre effective de ce Plan d'Action National, car de son application coordonnée et immédiate dépend l'avenir de milliers d'enfants.

Au niveau du Comité National de Surveillance, nous nous ferons un point d'honneur à suivre la mise en œuvre de ce Plan et à l'évaluer début 2015.

Quant à moi, je m'y suis personnellement engagée et je travaillerai sans relâche à faire cesser le trafic des enfants dans notre Pays.

L'enjeu de l'application effective de ce plan d'action, vous le savez, est capital.

Il s'agit de l'avenir de milliers d'enfants, et pour eux, aucun compromis ne doit être accepté.

Nous devons tout mettre en œuvre, afin qu'ils occupent réellement la place qui est la leur, sur les bancs de l'école, pour leur épanouissement affectif et intellectuel ainsi que pour le rayonnement de notre Pays.

Je vous remercie.